

ARRÊTÉS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

MAIRIE DE SAINTE-FOY DE PEYROLIERES
31470

ARRETE MUNICIPAL N° 68/2023
PORTANT REGLEMENT TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT
PARKING PLACE DES ORMEAUX

Le Maire de la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de Madame HOAREAU Céline, représentant le Syndicat RESEAU 31, en date du 6 juillet 2023 qui souhaite effectuer des travaux d'Eaux Usées en occupant temporairement le domaine public, parking de la crèche du chaudron magique, place des Ormeaux ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux

ARRÊTE

Article 1^{er} : Du 7 août 2023, 8h00 au 11 août 2023, 18h00, RESEAU31 est autorisé à procéder aux travaux d'Eaux Usées, en stationnant sur les places de parking, place des Ormeaux.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement : réservation des places de stationnement qui seront occupées durant les travaux ;
- circulation : le chantier ne devra pas empiéter sur la voie de circulation du parking ;
- sécurité : une signalisation sera mise en place de façon à assurer la sécurité des usagers de la voie (piétons et véhicules)

Article 3 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire (RESEAU 31). Les panneaux mis en place seront déposés dès lors que les motifs ayant conduit à leur mise en place auront disparu. Il en sera de même en cas d'achèvement des travaux avant le jour fixé à l'article 1 du présent arrêté.

Article 4 : RESEAU 31 est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et transmise :

- Au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Lys
- Au Syndicat RESEAU 31
- A la Communauté de Communes Cœur de Garonne

Fait à SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES, le 3 août 2023
Pour Le Maire,
L'Adjointe déléguée
Véronique PORTE

